

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Acquisition d'un tracteur trottoir sur chenilles

(Appel d'offres GT2022-06)

La Ville de Deux-Montagnes demande des soumissions pour l'acquisition d'un tracteur trottoir sur chenilles.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original et 1 copie) portant la mention « Acquisition d'un tracteur trottoir sur chenilles (GT2022-06) » et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14h, heure légale du Québec, le mardi 11 octobre 2022, à l'adresse suivante:

Ville de Deux-Montagnes A/S Me Jacques Robichaud, o.m.a., greffier 803, chemin d'Oka Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le mardi **11 octobre 2022**, à ou après quatorze heures (14 h), heure légale du Québec, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka à Deux-Montagnes.

Le présent appel d'offres est assujetti à l'ACCQO, à l'AQNB et à l'ALEC.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Deux-Montagnes, ce 15 septembre 2022

Me Jacques Robichaud, avocat, o.m.a. Greffier et directeur des Services juridiques